



Canada



**FOILKingston / Régate FORK, Régate CORK pour les classes olympiques de 2023 (Formula Kite), et Championnat senior de Voile Canada de 2023 (Formula Kite), épreuve de qualification pour le Championnat du monde junior de World (Kiteboarding – Formula Kite)**

[CORK/Sail Kingston](#)

7 au 9 juillet 2023  
Parc du lac Ontario  
Kingston (Ontario), Canada

**Révision 1 : Les informations relatives au programme Sport sécuritaire de Voile Canada et au CCUMS, qui étaient fournies aux points 1.6 et 1.7, sont maintenant présentées sous le titre de l'ADC (15 mai 2023).**

## **Avis de course (ADC)**

NP – Tous les participants, qui pour les besoins du présent avis sont définis comme les concurrents, les accompagnateurs (selon la définition des RCV), les entraîneurs, les officiels, le personnel et les bénévoles, doivent savoir que les dispositions de la [Trousse de politiques en matière de sport sécuritaire de Voile Canada](#) s'appliqueront dans le cadre du présent championnat.

Au moment de l'inscription, tous les participants doivent signer le [formulaire de consentement du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport \(BCIS\)](#). Tous les participants seront désignés comme des [participants au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport \(CCUMS\)](#) et seront assujettis aux conditions énoncées dans le CCUMS.

Tous les participants doivent signer le *Code de conduite de Voile Canada* et accepter de se conformer audit Code ainsi qu'à toutes les politiques comprises dans la Trousse de politiques en matière de sport sécuritaire de Voile Canada.

La mention « [NP] » dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cette règle modifie la RCV 60.1(a).

## 1 RÈGLES

- 1.1 La régata est assujettie aux exigences énoncées dans les *Règles de course à la voile* (RCV).
- 1.2 [DP] La RCV 40.1 s'applique et est modifiée de manière à être applicable en tout temps sur l'eau.
- 1.3 Il est possible que des mesures doivent être prises à l'avance pour respecter la prescription nationale ci-après.  
RCV 46 – Personne responsable – *Voile Canada prescrit que si la personne désignée responsable est ressortissante du Canada, elle doit être membre de Voile Canada par l'entremise d'un club affilié à Voile Canada ou par celle de son association provinciale de voile.*
- 1.4 L'annexe T « Conciliation » des RCV s'applique.
- 1.5 Les prescriptions de Voile Canada peuvent être consultées à l'adresse [https://fr.sailing.ca/wp-content/uploads/2022/07/sail\\_canada\\_prescriptions\\_2021\\_2024\\_14\\_03\\_2022\\_FRA.pdf](https://fr.sailing.ca/wp-content/uploads/2022/07/sail_canada_prescriptions_2021_2024_14_03_2022_FRA.pdf).
- ~~1.6 Les participants à la compétition seront désignés comme des participants au CCUMS par Voile Canada pour toute la durée de ladite compétition et, par conséquent, seront tenus de signer le formulaire de consentement du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) et seront assujettis aux conditions du CCUMS (<https://commissaireintegritesport.ca/ccums>).~~
- ~~1.7 Le Code de conduite de Voile Canada s'applique. Ledit Code figure dans la Trousse de politiques en matière de sport sécuritaire (<https://www.sailing.ca/wp-content/uploads/2023/01/Sail-Canada-Safe-Sport-Policy-Package-v2-january-2023-fra-1.pdf>).~~

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les instructions de course seront affichées sur le tableau officiel d'information en ligne.

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.racingrulesofsailing.org/documents/5888/event?name=2023-cork-international-regatta-cork-olympic-classes-regatta-sail-canada-youth-championships-2on2-mixed-ilca-6-team-racing>.
- 3.2 [DP] Sauf dans une situation d'urgence, lorsqu'il est en course, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 **Pour qu'un bateau soit autorisé à prendre part à la compétition, le formulaire d'inscription en ligne doit être rempli au plus tard le 7 août 2023, à 18 h, et tous les droits doivent être payés conformément à la même échéance. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date limite.**
- 4.2 La régata est ouverte aux bateaux des classes ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7, Club 420 et 29er.
- 4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne et en le soumettant par l'entremise du site Web de la compétition ([www.cork.org](http://www.cork.org)).
- 4.4 [NP] Un kiteboard qui navigue sous un numéro de dossard qui n'a pas été délivré audit kiteboard ou qui n'a pas reçu l'autorisation du comité de course pour naviguer sous ce numéro recevra une pénalité de pointage de 10 %, calculée comme indiqué dans la RCV 44.3 (c), qui s'ajoutera au score de la course la plus proche du moment de l'incident. Ceci modifie la RCV 63.1.

- 4.5 Chaque concurrent en classe Formula Kite (foiling) doit être inscrit en tant que navigateur de World Sailing sur le site Web de World Sailing, en plus d'être membre de l'International Kiteboarding Association (IKA).
- 4.6 Les concurrents de la classe Formula Kite (foiling) doivent apporter leur propre équipement.
- 4.7 Tous les concurrents et accompagnateurs âgés de moins de 18 ans doivent faire signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques par leur parent ou tuteur (annexe 1).
- 4.8 Tous les concurrents et accompagnateurs âgés de 18 ans et plus doivent signer le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité (annexe 2).
- 4.9 Pour terminer le processus d'inscription, les participants doivent s'acquitter de tous les droits exigés et remplir la liste de vérification en pièce jointe (annexe 3).

## 5 DROITS D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENTS

Date	Droits d'inscription
<b>Tarif pour les inscriptions hâtives :</b> Réception du formulaire d'inscription et des droits d'inscription <b>au plus tard le 26 mai 2023.</b>	En simple – <b>CAD 232.00 \$ CAD + TVH de 13 %</b>
<b>Tarif pour les inscriptions régulières :</b> Réception du formulaire d'inscription et des droits d'inscription <b>après le 26 mai 2023, mais avant le 23 juin 2023.</b>	En simple – <b>CAD 297.00 \$ CAD + TVH de 13 %</b>
<b>Tarif pour les inscriptions en retard :</b> Réception du formulaire d'inscription et des droits d'inscription <b>après le 23 juin 2023.</b>	En simple – <b>CAD 362.00 \$ CAD + TVH de 13 %</b>

- 5.1 Les droits d'inscription couvrent la participation à la course, l'utilisation du site du 7-9 juillet 2023, les frais de 25 \$ par personne pour la participation à une régata de Voile Canada, ainsi qu'un article souvenir.
- 5.2 Les accompagnateurs doivent s'inscrire en ligne. Les entraîneurs doivent s'inscrire en ligne et s'acquitter des droits avant la compétition afin d'être autorisés à remplir le rôle d'entraîneur. Les droits payés par les entraîneurs couvrent l'utilisation du site du 7 au 9 juillet 2023 ainsi qu'un article souvenir.

Date	Droits
<b>Droits d'inscription pour les entraîneurs :</b> Réception du formulaire d'inscription et des droits d'inscription <b>au plus tard le 7 juillet 2023.</b>	<b>60,00 \$ CA + TVH de 13 %</b>

- 5.3 Si l'organisation (CORK) annule ou reporte la compétition, tous les droits seront remboursés, à l'exception des frais bancaires.
- 5.4 Tous les droits (à l'exception des frais bancaires) payés les bateaux seront remboursés si les bateaux en question annulent leur inscription avant le 30 juin 2023.

## 6 [DP] PUBLICITÉ

- 6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. En cas d'infraction, la règle 20.9.2 de World Sailing s'applique.
- 6.2 Numbered bibs will be provided for competitors which must be worn while racing and returned to the OA at the end of the event.

## 7 PROGRAMME

Date	Time	Event
7 juillet	9 h à 10 h	Inscription et enregistrement des concurrents et des entraîneurs au POP (bureau d'inscription de la Régate CORK)
	10 h	Activité de bienvenue
	<del>11 h</del> 12h	Signal d'avertissement de la 1 <sup>re</sup> course de la journée
8 juillet	9 h 15	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement de la 1 <sup>re</sup> course de la journée
		Activité sociale informelle ou BBQ – À communiquer
9 juillet	9 h 15	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement de la 1 <sup>re</sup> course de la journée
	15 h	Aucun signal d'avertissement après cette heure
	Après les courses	Remise des prix

7.1 Cinq courses sont prévues chaque jour. Le comité de course peut présenter deux courses additionnelles lors d'une journée donnée, pourvu qu'il n'y ait pas plus d'une course qui soit disputée avant la date et l'heure prévues et que le nombre de courses inscrites au programme ne soit pas dépassé.

### 8 INSPECTION DE L'ÉQUIPEMENT

- 8.1 Les concurrents en classe Formula Kite (foiling) doivent remplir le formulaire d'enregistrement de l'équipement et le soumettre au plus tard à 11 h le 7 juillet 2023.
- 8.2 Les kiteboards doivent se conformer à la RCV 78.1 dès le premier signal d'avertissement prévu, et ce jusqu'à la fin de l'événement.
- 8.3 Lorsque le concurrent revient à terre, un membre du comité de course ou du comité technique peut lui demander de se rendre sans délai à la zone désignée pour l'inspection des kiteboards.
- 8.4 En cas de bris ou de perte d'équipement, aucun remplacement n'est permis à moins que le comité de course donne son autorisation. La demande de remplacement doit être présentée dès que cela est raisonnablement possible.
- 8.5 Les bateaux peuvent être inspectés en tout temps.

### 9 INSTALLATION

9.1 La compétition se déroulera dans le lac Ontario, au sud du Parc du lac Ontario.

### 10 PARCOURS

10.1 Les concurrents navigueront sur un parcours au vent-sous le vent approprié aux épreuves de kite.

### 11 [DP] [NP] PERSONNEL DE SOUTIEN ET BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- 11.1 Les membres du personnel de soutien devront s'inscrire en ligne, et si leur demande est approuvée, ils devront soumettre un formulaire (annexe 4) énumérant les bateaux à qui ils fourniront du soutien. Ce document devra être présenté au point d'enregistrement de l'installation.
- 11.2 Tous les membres du personnel de soutien devront se conformer aux règles de la Régate CORK (en anglais) pour le personnel de soutien : <https://cork.org/wp-content/uploads/2023/06/CORK-Support-Team-Regulations-V3-2023-06-07.pdf>.
- 11.3 Les entraîneurs et les accompagnateurs sont tenus de syntoniser le canal de la régate CORK sur leur radio VHF et de répondre à toute demande d'assistance, s'il y a lieu. Le canal VHF sera indiqué dans les instructions de course.
- 11.4 On s'attend à ce que les entraîneurs assistent à la réunion des entraîneurs à tous les matins. Les instructions de course peuvent contenir des exigences additionnelles pour le personnel de soutien sur l'eau.

## **12 [DP] AMARRAGE**

12.1 Les bateaux doivent demeurer dans l'espace qui leur a été assigné dans l'aire de stationnement.

## **13 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET ÉNONCÉ CONCERNANT LES RISQUES**

La RCV 3 mentionne ce qui suit : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. » Compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est pratiquée, la voile est un sport imprévisible qui comporte une part de risque inhérent. En participant à l'événement, tous les concurrents acceptent et reconnaissent :

- (a) que la pratique de la voile présente un risque inhérent pour les concurrents, leur équipage et leur bateau, et qu'ils acceptent d'assumer ce risque en prenant part à l'événement;
- (b) qu'ils sont responsables de leur sécurité et de celle de leur équipage, de leur bateau et de toute autre propriété, tant à terre que sur l'eau;
- (c) qu'ils sont responsables de tout dommage, blessure ou perte causé par leurs propres actions ou omissions;
- (d) que leur bateau doit être en bon état et doté de l'équipement requis pour participer à l'événement, et qu'ils doivent eux-mêmes être aptes à prendre part à l'événement;
- (e) que la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de l'événement ne les dégage pas de leurs responsabilités;
- (f) que l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

## **14 ASSURANCE**

14.1 Chaque bateau doit avoir une assurance responsabilité civile contractée auprès d'une tierce partie. Il n'incombe pas à l'autorité organisatrice de vérifier qu'un bateau a bien souscrit à une telle assurance.

## **15 PRIX**

- 15.1 Les organisateurs de la Régate CORK remettront une variété de prix, selon le nombre de concurrents formant la flotte. Certaines associations de classe pourraient également décerner leurs propres prix.
- 15.2 Medallions will be awarded to the competitors of the of the top 3 Sail Canada Senior Nationals finishing kiteboards overall.
- 15.3 Voile Canada remettra des prix dans le cadre du Championnat jeunesse de Voile Canada et du Championnat senior de Voile Canada.
- 15.4 D'autres prix pourraient également être décernés.

## **16 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS**

- 16.1 Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la Régate CORK par courriel ([sail@cork.org](mailto:sail@cork.org)) ou par téléphone (+1-613-545-1322).
- 16.2 Des renseignements utiles à propos de l'hébergement, des voyages, de la location de bateau, des services liés à l'équipement et des divertissements offerts dans la région peuvent être trouvés (en anglais) sur le site [www.cork.org](http://www.cork.org).
- 16.3 Pour savoir si des bateaux sont offerts en location, consulter la page (en anglais) <http://www.cork.org/charter-boats/>.

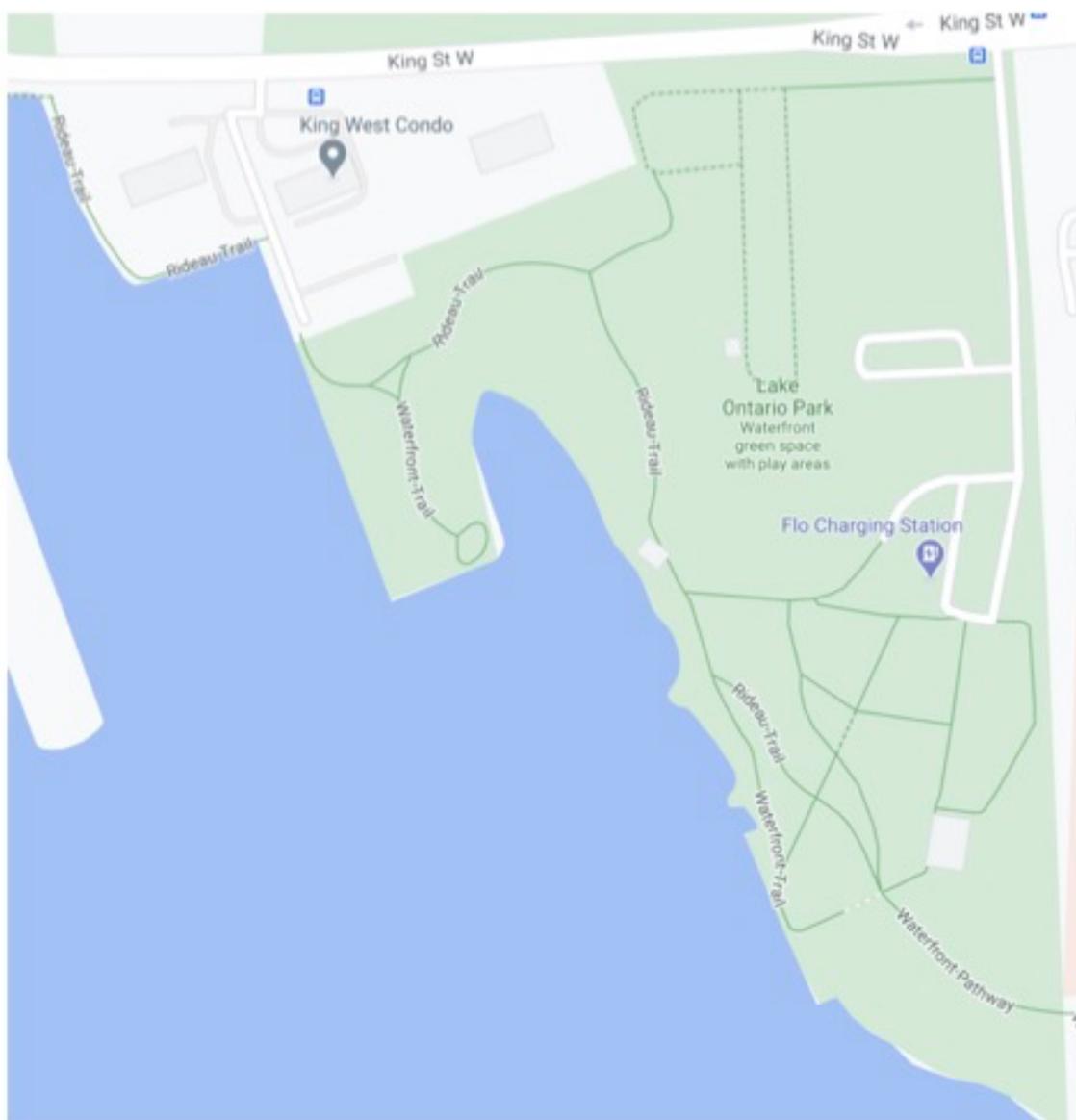
## **17 [DP] SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES**

- 17.1 Certaines dispositions de la *Loi Rowan* s'appliquent. Voir le site Web d'Ontario Sailing (en anglais) pour les plus récentes informations et exigences : <https://ontariosailing.ca/concussion-information/>.
- 17.2 Les concurrents et le personnel de soutien âgés de moins de 26 ans doivent :
- confirmer avoir lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le ministère;
  - confirmer avoir lu le code de conduite des athlètes en cas de commotion cérébrale (en anglais) d'Ontario Sailing et avoir accepté de s'y conformer.

## **18 CONSENTEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS**

- 18.1 En prenant part à l'événement, les concurrents consentent, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo les montrant, eux ou le bateau qu'ils utilisent lors de la compétition, puisse être publiée dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce sans exiger de compensation.

Annexe A – Zone de mise à l'eau du Parc du lac Ontario 4/





## FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES POUR LES PARENTS/TUTEURS

**Obligatoire pour tous les concurrents et accompagnateurs âgés de moins de 18 ans**

Épreuve :

Régate CORK 2023 internationale et classes olympiques (Club 420, 29er, ILCA),  
Championnat jeunesse de Voile Canada (ILCA 4, ILCA 6, Club 420, 29er) et Championnat senior de Voile  
Canada (ILCA 6, ILCA 7)

Nom du concurrent ou de l'accompagnateur (mineur) :

\_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Numéro de voile : \_\_\_\_\_

**RAPPEL : LA RCV 3 STIPULE CECI : « LA DÉCISION D'UN BATEAU DE PARTICIPER À UNE COURSE OU DE RESTER EN COURSE RELÈVE DE SA SEULE RESPONSABILITÉ. »**

Le présent document doit être signé par le père, la mère ou le tuteur de tout concurrent ou accompagnateur âgé de moins de 18 ans (le « participant » ou le « mineur »). Les termes « personnel de soutien » et « accompagnateur » désignent toute personne inscrite en cette qualité auprès de l'autorité organisatrice de l'événement, y compris les chefs d'équipe, entraîneurs, parents ou autres personnes dont le rôle consiste à fournir du soutien à un concurrent.

En contrepartie de la participation du mineur à l'événement susmentionné (« l'événement ») qui est présenté par CORK/Sail Kingston Inc. (« l'organisation »), j'accepte (moi, ainsi que mes héritiers, représentants successoraux et personnels, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droit) les conditions décrites ci-après (« l'entente ») :

**EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ TOUS LES RISQUES INHÉRENTS À LA PARTICIPATION DU MINEUR À L'ÉVÉNEMENT, QUE CE SOIT SUR L'EAU OU À TERRE.**

1. **RÈGLES ET RÈGLEMENTS** : Il est convenu que le participant se conformera aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation.
2. **ASSERTIONS PARTICULIÈRES** : Je suis le parent ou le tuteur légal du participant; ledit participant est apte à prendre part à l'événement; son bateau est en bon état et dispose de l'équipement nécessaire pour participer à l'événement; la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de l'événement ne nous dégage pas, le participant et moi, de nos responsabilités; l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le

bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

3. **CONTRÔLE DE DOPAGE** : J'accepte que le mineur se soumette à la procédure de contrôle de dopage si on lui en fait la demande; cette procédure consiste à fournir un échantillon d'urine en présence d'un observateur, lequel échantillon sera analysé dans un laboratoire accrédité.
4. **RECONNAISSANCE DES RISQUES** : Je reconnais, en toute connaissance de cause, les risques inhérents à la pratique de la voile et au fait d'être présent lors de l'événement, et je reconnais que la participation à tout événement comporte des risques et des dangers, y compris : blessures graves (p. ex., fracture, blessure à la tête ou au cou), hypothermie (causée par l'eau froide ou l'air froid), commotion cérébrale, maladie, traumatisme, handicap permanent, paralysie et décès; perte d'effets personnels ou dommages causés auxdits effets; exposition à des conditions ou à des circonstances extrêmes; accidents impliquant d'autres participants, du personnel œuvrant pour l'événement, des bénévoles ou des spectateurs; contact ou collision avec d'autres participants ou des obstacles naturels ou artificiels; conditions météorologiques défavorables; problèmes relatifs à l'installation et conditions du site; niveaux d'aptitude variables des participants; situations indépendantes de la volonté des organisateurs de l'événement et de l'équipe de gestion de la compétition; autres risques et dangers indéterminés, difficilement prévisibles et présentement inconnus (« **risques** »).
5. **ACCEPTATION DES RISQUES** : Je comprends que les risques peuvent être causés en tout ou en partie par, ou découler directement ou indirectement de, la négligence du participant ou les actes ou les omissions du participant ou des autres personnes prenant part à l'événement, et j'assume en toute connaissance de cause lesdits risques et la responsabilité de tout préjudice, dommage, perte ou frais encouru par le participant en raison de sa participation à l'événement, que ce soit sur l'eau ou à terre. J'accepte en outre d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout préjudice causé par le participant lors de l'événement.
6. **CONFIRMATION RELATIVE À LA SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES** : J'ai lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le gouvernement de l'Ontario (<https://ontariosailing.ca/concussion-information/>), et j'ai lu le code de conduite en cas de commotion cérébrale d'Ontario Sailing et accepté de m'y conformer.
7. **UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS** : Je consens, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo montrant le participant ou le bateau qu'il utilise lors de la compétition puisse être publiée par l'organisation et ses mandataires dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce sans exiger de compensation.
8. **ENTENTE COMPLÈTE ET AUTONOMIE DES DISPOSITIONS** : La présente entente constitue la totalité de l'accord entre les parties concernant les points mentionnés, et aucune observation, déclaration ou incitation verbale n'a été faite hors du cadre de la présente entente. Si une disposition de la présente entente est jugée illégitime, nulle ou, pour quelque motif que ce soit, inexécutable, ladite disposition sera considérée comme étant dissociable de la présente entente et n'aura pas d'incidence sur la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions.
9. **LOIS ET COMPÉTENCE APPLICABLES** : La présente entente est régie par les lois de l'Ontario (et les lois canadiennes qui s'appliquent à cet égard). Les parties se soumettent expressément à la compétence exclusive des tribunaux de l'Ontario en ce qui concerne tout différend pouvant découler de la présente entente et/ou de la participation à l'événement.

Pendant l'événement (**cochez l'option qui s'applique**) :

[ ] Je serai responsable de ce mineur tout au long la régates, et pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régates (autant à terre que sur l'eau).

[ ] Je désigne la personne nommée ci-dessous, qui a accepté de tenir lieu de parent au mineur, à titre de responsable du mineur tout au long la régata. Pendant que le mineur sera sur l'eau, cette personne sera disponible sur le site de la régata (autant à terre que sur l'eau). SI LA PERSONNE AGIT *IN LOCO PARENTIS* (TIENT LIEU DE PARENT), VOUS DEVEZ REMPLIR L'ENCADRÉ CI-DESSOUS ET DEMANDER À LADITE PERSONNE D'APPOSER SA SIGNATURE À L'ENDROIT INDIQUÉ.

**J'AI LU LE PRÉSENT DOCUMENT DANS SON ENTIÈRETÉ AVEC ATTENTION, J'EN COMPRENDS TOUTES LES MODALITÉS, ET JE SAIS QU'IL CONTIENT UNE RECONNAISSANCE ET UNE ACCEPTATION DES RISQUES.**

En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte de me conformer aux modalités de la présente entente en ce qui a trait à la participation du mineur à l'événement.

Name du parent/tuteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone/cellulaire : \_\_\_\_\_

Signature du parent/tuteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**S'IL Y A LIEU, VEUILLEZ REMPLIR CETTE SECTION ET DEMANDER À LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR AGIR *IN LOCO PARENTIS* (C.-À-D. TENIR LIEU DE PARENT) D'APPOSER SA SIGNATURE CI-DESSOUS.**

En contrepartie de la participation du mineur à l'événement, j'accepte de tenir lieu de parent auprès du mineur, et je reconnais et j'accepte que :

- le mineur se conformera aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation;
- je serai responsable du mineur tout au long la régata, et pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régata (autant à terre que sur l'eau).

Nom de la personne nommée pour agir *in loco parentis* :

\_\_\_\_\_

N° de téléphone/cellulaire : \_\_\_\_\_

Signature de la personne agissant *in loco parentis* : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



## FORMULAIRE DE RENONCIATION ET DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

pour tous les concurrents et accompagnateurs âgés de 18 ans et plus

Épreuve :

Régate CORK 2023 internationale et classes olympiques (Club 420, 29er, ILCA),  
Championnat jeunesse de Voile Canada (ILCA 4, ILCA 6, Club 420, 29er) et Championnat senior de Voile  
Canada (ILCA 6, ILCA 7)

Nom du concurrent ou de l'accompagnateur dont la signature apparaît au bas du document :

\_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Numéro de voile : \_\_\_\_\_

**RAPPEL : LA RCV 3 STIPULE CECI : « LA DÉCISION D'UN BATEAU DE PARTICIPER À UNE COURSE OU DE RESTER EN COURSE RELÈVE DE SA SEULE RESPONSABILITÉ. »**

**EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS DÉCHARGEZ LA RÉGATE CORK ET SON PERSONNEL DE TOUTE RESPONSABILITÉ, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, EN CAS DE LÉSION CORPORELLE, DE DOMMAGE MATÉRIEL OU DE DÉCÈS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SURVENANT SUR L'EAU OU À TERRE, Y COMPRIS ET SANS EXCLURE D'AUTRES POSSIBILITÉS, LA NÉGLIGENCE PASSIVE OU ACTIVE DES PARTIES RENONCIATAIRES.**

Les termes « personnel de soutien » et « accompagnateur » désignent toute personne inscrite en cette qualité auprès de l'autorité organisatrice de l'événement, y compris les chefs d'équipe, entraîneurs, parents ou autres personnes dont le rôle consiste à fournir du soutien à un concurrent.

En contrepartie de ma participation à l'événement susmentionné (« l'événement ») qui est présenté par CORK/Sail Kingston Inc. (« l'organisation »), j'accepte (moi, ainsi que mes héritiers, représentants successoraux et personnels, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droit) les conditions décrites ci-après (« l'entente ») :

1. **RÈGLES ET RÈGLEMENTS** : J'accepte de me conformer aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation.
2. **ASSERTIONS PARTICULIÈRES** : Mon bateau est en bon état et dispose de l'équipement nécessaire pour participer à l'événement, et je suis moi-même apte à participer; la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de

l'événement ne me dégage pas de mes responsabilités; l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

3. **RECONNAISSANCE DES RISQUES** : Je reconnais, en toute connaissance de cause, les risques inhérents à la pratique de la voile et au fait d'être présent lors de l'événement, et je reconnais que la participation à tout événement comporte des risques et des dangers, y compris : blessures graves (p. ex., fracture, blessure à la tête ou au cou), hypothermie (causée par l'eau froide ou l'air froid), commotion cérébrale, maladie, traumatisme, handicap permanent, paralysie et décès; perte d'effets personnels ou dommages causés auxdits effets; exposition à des conditions ou à des circonstances extrêmes; accidents impliquant d'autres participants, du personnel œuvrant pour l'événement, des bénévoles ou des spectateurs; contact ou collision avec d'autres participants ou des obstacles naturels ou artificiels; conditions météorologiques défavorables; problèmes relatifs à l'installation et conditions du site; niveaux d'aptitude variables des participants; situations indépendantes de la volonté des organisateurs de l'événement et de l'équipe de gestion de la compétition; autres risques et dangers indéterminés, difficilement prévisibles et présentement inconnus (« **risques** »).
4. **ACCEPTATION DES RISQUES** : Je comprends que les risques peuvent être causés en tout ou en partie par, ou découler directement ou indirectement de, ma négligence ou mes actes ou omissions ou ceux des autres personnes prenant part à l'événement, ou la négligence ou les omissions des parties renonciataires (voir la définition fournie plus bas) et j'assume en toute connaissance de cause lesdits risques et la responsabilité de tout préjudice, dommage, perte ou frais que je pourrais encourir en raison de ma participation à l'événement. J'accepte en outre d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout préjudice qui aurait été causé par moi ou par toute personne me représentant et agissant selon mes vœux et ma volonté lors de l'événement.
5. **DÉCHARGE** : **Je dégage de toute responsabilité et renonce à toute demande d'indemnités à l'encontre de l'organisation et de ses dirigeants, administrateurs, employés, bénévoles et mandataires (les « parties renonciataires ») relativement aux obligations, réclamations, demandes, causes d'action, préjudices, pertes ou dépenses (y compris les frais de justice et les honoraires d'avocat raisonnables) de quelque nature que ce soit (« responsabilité ») qui peuvent, de quelque manière que ce soit, découler de ou être lié à ma participation à l'événement, y compris les poursuites en responsabilité résultant en tout ou en partie de la négligence ou de l'omission passive ou active des parties renonciataires.**
6. **CONFIRMATION RELATIVE À LA SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES** : [Ce point s'applique uniquement aux personnes âgées de moins de 26 ans.] J'ai lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le gouvernement de l'Ontario (<https://ontariosailing.ca/concussion-information/>), et j'ai lu le code de conduite en cas de commotion cérébrale d'Ontario Sailing et accepté de m'y conformer.
7. **UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS** : Je consens, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo me montrant, moi ou le bateau que j'utilise lors de la compétition, puisse être publiée par l'organisation et ses mandataires dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce sans exiger de compensation.
8. **ENTENTE COMPLÈTE ET AUTONOMIE DES DISPOSITIONS** : La présente entente constitue la totalité de l'accord entre les parties concernant les points mentionnés, et aucune observation, déclaration ou incitation verbale n'a été faite hors du cadre de la présente entente. Si une disposition de la présente entente est jugée illégitime, nulle ou, pour quelque motif que ce soit, inexécutable, ladite disposition sera considérée comme étant dissociable de la présente entente et n'aura pas d'incidence sur la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions.
9. **LOIS ET COMPÉTENCE APPLICABLES** : La présente entente est régie par les lois de l'Ontario (et les lois canadiennes qui s'appliquent à cet égard). Les parties se soumettent expressément à la compétence

exclusive des tribunaux de l'Ontario en ce qui concerne tout différend pouvant découler de la présente entente et/ou de ma participation à l'événement.

**J'AI LU LE PRÉSENT DOCUMENT DANS SON ENTIÈRETÉ AVEC ATTENTION, J'EN COMPRENDS TOUTES LES MODALITÉS, ET JE SAIS QU'IL CONTIENT UNE ACCEPTATION DES RISQUES, UNE RENONCIATION ET UNE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ.**

En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte de me conformer aux modalités de la présente entente en ce qui a trait à ma participation à l'événement.

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Régate CORK 2023 internationale et classes olympiques (Club 420, 29er, ILCA),  
Championnat jeunesse de Voile Canada (ILCA 4, ILCA 6, Club 420, 29er) et Championnat  
senior de Voile Canada (ILCA 6, ILCA 7)

## Liste de vérification des concurrents

Nom du barreur : \_\_\_\_\_

N° de cellulaire : \_\_\_\_\_

N° de voile : \_\_\_\_\_

Classe :  ILCA 4  ILCA 6  ILCA 7

### SÉCURITÉ

- Mon bateau respect l'exigence des règles de la classe pour la fixation de la dérive au bateau au moyen d'une ligne d'attache ou d'un sandow.
- Mon bateau respecte l'exigence des règles de la classe pour la fixation d'un bout de retenue ou d'un sandow au mât en cas de chavirement.

### CODE DE CONDUITE

- J'ai lu et compris le *Code de conduite de Voile Canada* qui figure dans le manuel des politiques du Sport sécuritaire.

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION DE CLASSE

- Je suis membre de l'association de la classe International Laser.

### ATHLÈTES DE MOINS DE 18 ANS

- J'ai, en tant que parent/tuteur du participant, lu, compris et signé le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS.

Nom du parent/tuteur :

Signature et n° de cellulaire du parent/tuteur :

### ATHLÈTES DE 18 ANS ET PLUS

- J'ai lu, compris et signé le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité.

Signature et n° de cellulaire :



Régate CORK 2023 internationale et classes olympiques (Club 420, 29er, ILCA),  
Championnat jeunesse de Voile Canada (ILCA 4, ILCA 6, Club 420, 29er) et Championnat  
senior de Voile Canada (ILCA 6, ILCA 7)

## Liste de vérification des concurrents

Nom du barreur : \_\_\_\_\_

N° de cellulaire : \_\_\_\_\_

N° de voile : \_\_\_\_\_

Classe :  Club 420

### SÉCURITÉ

Mon bateau respecte l'exigence des règles de la classe pour la fixation d'un câble de remorquage au mât.

### CODE DE CONDUITE

J'ai lu et compris le *Code de conduite de Voile Canada* qui figure dans le manuel des politiques du Sport sécuritaire.

### ATHLÈTES DE MOINS DE 18 ANS

J'ai, en tant que parent/tuteur du participant, lu, compris et signé le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS.

Nom du parent/tuteur :

Signature et n° de cellulaire du parent/tuteur :

### ATHLÈTES DE 18 ANS ET PLUS

J'ai lu, compris et signé le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité.

Signature et n° de cellulaire :



Régate CORK 2023 internationale et classes olympiques (Club 420, 29er, ILCA),  
Championnat jeunesse de Voile Canada (ILCA 4, ILCA 6, Club 420, 29er) et Championnat  
senior de Voile Canada (ILCA 6, ILCA 7)

## Liste de vérification des concurrents

Nom du barreur : \_\_\_\_\_

N° de cellulaire : \_\_\_\_\_

N° de voile : \_\_\_\_\_

Classe :  29er

### SÉCURITÉ

Sifflet approuvé.

### CODE DE CONDUITE

J'ai lu et compris le *Code de conduite de Voile Canada* qui figure dans le manuel des politiques du Sport sécuritaire.

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION DE CLASSE

Je suis membre de l'association de la classe 29er.

### ATHLÈTES DE MOINS DE 18 ANS

J'ai, en tant que parent/tuteur du participant, lu, compris et signé le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS.

Nom du parent/tuteur :

Signature et n° de cellulaire du parent/tuteur :

### ATHLÈTES DE 18 ANS ET PLUS

J'ai lu, compris et signé le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité.

Signature et n° de cellulaire :

